

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2008

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 septembre 2008

Secrétaire : Jean BOULY

2. Compte rendu des commissions

a. **Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement**

- Théâtre : La commission de sécurité aura lieu le 28 octobre à 10 h suite à une première commission avec avis défavorable. Une grande partie des travaux ayant été faits depuis.
- Eglise : enfouissement des réseaux et remblaiement fait pour accéder au garage. Local entrepôt pour la gym et musique : stockage du matériel dans un autre local dans la cour du presbytère.
- Ecole publique : Faïence sanitaire livrée.
- Aménagement de la mairie : consultation terminée pour choix de l’architecte. 3 offres ont été réceptionnées, celles de Luc COGNY, Jocelyn FUSEAU et TRIADE.

Le conseil municipal décide de retenir l’offre de Mr COGNY, mieux disant.

Le dossier financier doit être prêt avant le 15 novembre 2008 pour dépôt de la demande de D.G.E. 2009 avant le 30 novembre.

Les travaux pourraient commencer fin 2009 en fonction de l’avancement des travaux du bourg.

A ce sujet, le maire propose de commencer par le rond-point de la route de Clessé en même temps que le rez-de-chaussée de la mairie, si possible.

Réunion la commission bâtiment avec l’architecte le 31 octobre à 14 h 00.

- Station d’épuration : travaux commencés cette semaine pour une durée de 6 mois pour la 1^{ère} partie.
- Mur de la maison de retraite sur la RD 177 : terrassement, mur en pierre à remonter dans l’alignement. Devis pour démolition du mur et évacuation des pierres sur terrain communal : 2.602,32 € HT.
 - o Présentation succincte du projet de rond-point de la RN 149/ RD 177
 - o Salle des fêtes : quelques dégradations apparaissent (plafond du restaurant scolaire, rideaux, etc...). Attirer l’attention des utilisateurs sur le fonctionnement du matériel. Préparer une « check liste » pour les état des lieux (système de cases à cocher par exemple) A voir en commission « animation - salle communale ».
 - o Récupération d’un sèche linge et d’un lave linge de la maison de retraite pour la cantine et l’école publique.

Mr BOULY fait remarquer qu’au niveau de la maison HUARD, il conviendrait de prévoir une sécurité au niveau du trottoir qui est très étroit (style barrières de sécurité). Dans le cadre de l’aménagement de la traversée du bourg il est justement prévu de rétrécir la chaussée à 6 m (au lieu de 7 à 8 m actuellement).

b. **Commission « Enfance Jeunesse »**

La commission s’est réunie le 24 septembre.

- fréquentation à la garderie périscolaire : + de 40 enfants en moyenne, donc 3 personnes présentes jusqu’à 18 h minimum. C’est Mme RENAUD Fabienne qui fera les lundis et jeudis à la place de Mme MENARD qui doit faire le ménage à l’école ces jours là. Il y a donc Mme GERON, Directrice, Mme MORTEAU, titulaire BAFA et Mmes RENAUD ou MENARD. Reste un problème de place pour accueillir dans de bonnes conditions

autant d'enfants. La salle de poterie pourrait venir en secours les jours où il y aura trop d'enfants. Doit-on envisager une autre solution ? La question reste posée.

- Le CLSH sera ouvert pendant toutes les vacances de la Toussaint : Mme GERBEAU Mélanie (titulaire du CAP Petite Enfance) accompagnera Mme GERON. Une stagiaire (Mlle RAOUL Mylène) sera également présente pendant toute la durée du centre. Une sortie à « Mouton Village » est prévue le 28 octobre : nombre limité à 28 enfants. Le pique-nique sera fourni par les familles sans déduction du forfait (le transport étant gratuit).
- Conseil des jeunes : réunion d'information préparée par les jeunes mais un seul enfant (né en 1997) était présent. Résultat décevant pour les jeunes qui s'étaient pourtant investis dans la préparation de cette réunion. Voir pour un horaire plus adapté (10 h au lieu de 11 h) le 25 octobre prochain
- Prochaine commission le 17 novembre : ordre du jour : préparation du remplacement de Mme COURJAUD.
- Tarif 2009 pour le CLSH : à conserver car mis à jour en septembre 2008.

c. Commission « Environnement naturel » - voirie

Une réunion de la commission a eu lieu samedi dernier.

- travaux d'investissement : routes de Boismé, le Gourneau, le plessis, et le passage à la motte : travaux réceptionnés et terminés (93.598 € TTC).
- Chemin piétonnier rue du camp / rue des lilas : proposition pour aménagement et terrassement (noue + empierrement) : en fonction du coût prévoir la réalisation de ces travaux avant la fin de l'année.
- Bordures et accotement : fauchage réalisé par JP FONTENEAU en remplacement de JC MINOZA. Il faut maintenant faire le broyage des côtés des haies ou bien le côté + haut des haies ? Mr RENAUDET pose la question au conseil municipal. Après en avoir longuement délibéré, il est décidé de voir les communes environnantes pour se rendre compte sur place des différents procédés. Lamier ou broyeur ? Coté seul ou bien sommet des haies + côté ? Le conseil décide à titre expérimental de tailler les haies verticalement.
- Elagage des arbres qui gênent pour le passage des tracteurs ou autres véhicules : proposition de faire un inventaire en concertation avec les agriculteurs.
- Point propre aux ateliers municipaux : toujours très sale, la commission propose de supprimer la haie pour le rendre visible de la rue et ainsi gêner les personnes qui déposent les sacs à côté des containers. Avis défavorable du conseil.
- Rue du Vieux pont : réfection du réseau d'assainissement. Le maire proposera à la communauté de communes de profiter de leur passage pour refaire la totalité de la rue avec la participation de la commune.
- Drainage du terrain de foot : devis de 33.000 € : il n'est donc pas question de faire ce travail. Le terrain a été « carotté » cette semaine.
- Logements communaux 6, route de Parthenay : stationnements réservés aux locataires devant leur logement : matérialiser les emplacements.
- Parc de la maison St Joseph : proposition pour acheter d'autres bancs.
- Problème récurrent des déjections canines dans la rue des jardins. Cette rue est constamment souillée. Il n'y a pas de solutions miracles seulement responsabiliser les propriétaires de chiens pour un comportement civique.

d. Commission « Vie Associative et culturelle »

La commission s'est réunie le 16 septembre.

- achat de matériel pour le foot :

- filets de but : le maire propose de ne pas prendre en charge cet achat. Le conseil a toujours pris en charge les dépenses d'investissement mais pas le fonctionnement qui reste à la charge de l'association. A l'unanimité, le conseil vote pour continuer dans le même sens. Les filets ne seront donc pas pris en charge.
- Fourniture de la peinture : acceptée
- théâtre : proposition pour achat d'une auto-laveuse : coût 2700 € pour laver les 80 m² de carrelage. Après en avoir délibéré et notamment sur l'entretien plus général de l'ensemble des salles communales, le conseil décide de continuer la réflexion. En ce qui concerne l'achat de l'auto-laveuse, Mr BERTIN se charge de demander des devis moins élevés.
 - Location de la buvette : les « Amis du Théâtre » souhaitent ne pas voir la salle louée du 15 septembre au 30 avril. Actuellement, cette salle est louée que si les autres salles sont prises et avec l'aval du président des « Amis du Théâtre ». Le conseil maintient ce même fonctionnement
- Demande récurrente de l'entretien des sanitaires des salles communales par des utilisateurs multiples (salle de gym et maison des associations) : après avoir essayé diverses solutions, le conseil accepte la prise en charge de 1,5 h par semaine de ménage fait par un agent communal. Voir également pour les sanitaires de la place St Martin.
- Soirée à thème : la présentation de « Roumaniterre » est retenue pour cette année. La Belgique sera présentée en 2009 avec la participation de Mr AUTHUIS (voir ses disponibilités).
- Affichage à la salle des fêtes : faire une réservation pour les associations de la commune en laissant toutefois l'accès libre.
- réunion des présidents d'association : 19 associations représentées, 10 absentes et 2 excusées. Questions abordées : acoustique et entretien de la maison des associations. Demande d'un écran dans la grande salle.

e. Commission « Communication – Information »

- ChIC : à paraître fin décembre (semaine 51). Il faut donc que les articles des associations soient arrivés en mairie le 22 novembre 2008. Commission pour organiser ce ChIC le jeudi 27 novembre à 18 h 30.
- Formation du personnel : en cours, prochaine séance le 22 octobre
- Judo : les séances ne sont pas commencées à cause de problèmes administratifs avec la fédération.
- Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2009 : 2 agents recenseurs à recruter. Cette nouvelle population sera prise en compte pour la DGF.

3. AMENAGEMENT DU BOURG – DEMANDES DE SUBVENTION

Le comité de pilotage s'est réuni la semaine dernière, l'avant projet a été étudié avec des modifications à prendre en compte. Une présentation au conseil sera ensuite faite.

- 5 phases ont été déterminées dont le total HT est de 1.700.000 € sans les réseaux « secs », il faudra compter les réseaux et investir sur plusieurs années.

Le maire a demandé à chiffrer uniquement le rond point de la RD 177 pour réaliser ces travaux en priorité et ainsi marquer notre volonté d'améliorer la circulation et la sécurité.

- phase 1 : 696.891 €
- phase 2 : 434.959 €
- phase 3 : 217.296 €
- phase 4 : 326.436 €
- phase 5 : 35.946 €

non compris l'effacement des réseaux.

Les propositions de plans vont être adressées aux différentes instances (Conseil Général, DDE, France Telecom, SIEDS, etc...)

Faire des demandes de subventions phase par phase auprès du Pays et autres organismes.

4. AVENANT AVEC L'ENTREPRISE JOSELON

Les travaux de viabilisation du lotissement du « Pinier 1 » sont terminés mais un avenant en moins value doit être signé. En effet, les travaux de réalisation d'un bassin d'orage et des travaux périphériques n'ont pas été réalisés. Montant de l'avenant : 24.803 € TTC.

5. Tarifs 2009

Les commissions concernées proposent une augmentation générale de 2 % pour l'ensemble des tarifs (locations de salles, cantine, raccordement réseau eau pluviale, etc...) sauf pour la garderie et le CLSH pour lesquels les tarifs ont été revus en septembre 2008 pour l'année 2009.

Le conseil accepte.

6. SUBVENTION AU CCAS

Les bâtiments de la maison de retraite sont la propriété du CCAS, en cette qualité de propriétaire, il doit payer la taxe foncière. Celle-ci s'élevait à 2.700 € en 2008.

En 2009, une mise à jour du cadastre a été réalisée suite aux agrandissements et le montant de la taxe s'élève à 6.788 € (dont 1258 € de taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères).

Le conseil accepte de verser une subvention supplémentaire de 4.000 € au profit du budget CCAS.

7. DELIBERATION DE PRINCIPE POUR PRESTATIONS ET ECLAIRAGE PUBLIC ENTRE LA COMMUNE ET LA SOREGIES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'Offre Globale Eclairage Public que SOREGIES DEUX SEVRES se propose de mettre en œuvre.

Cette Offre comporte deux volets indissociables : le premier volet porte sur la maintenance préventive des sources lumineuses pendant une période de 3 ou de 4 années, au choix de la Commune, durée pendant laquelle la réalisation des travaux d'Eclairage Public, qui constitue le second volet, serait intégralement également confiée en exclusivité à SOREGIES DEUX SEVRES.

Le déploiement de cette offre comporte un préalable qui consiste en un état des lieux dont le but est d'identifier les prestations de remise à niveau des matériels ainsi qu'une première évaluation du budget que cette remise à niveau nécessite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à SOREGIES DEUX-SEVRES, par la présente décision, de procéder à l'état des lieux du réseau d'Eclairage Public de la Commune, étant entendu que les conclusions seront soumises à Monsieur le Maire, avant toute consultation relative à l'offre globale.

8. CONVENTION DE SERVITUDES DE PASSAGE DE CANALISATIONS D'EAUX PLUVIALES

A la suite des travaux de construction de la maison d'habitation sur la parcelle AE 419 située 3 ter, Grand'Rue, il y a lieu de signer une convention pour la servitude de passage d'une conduite d'eau pluviale traversant sa parcelle. Maître NAUDIN, notaire à Bressuire sera chargé d'établir l'acte. Accord du conseil.

9. REPONSE DE LA POSTE CONCERNANT LA NUMEROTATION DES MAISONS

Numérotation des maisons dans les lieudits comptant plus de 2 maisons : pas de participation financière de la Poste mais propose leur aide pour l'organisation.

Par ailleurs, concernant la distribution du bulletin municipal sur le village du Plessis notamment, voici la réponse : « *après entretien avec les facteurs des tournées de Chiché, ceux-ci affirment avoir distribué la publicité non adressée dans les conditions normales.* ». Il est précisé dans le courrier : « *... le bulletin municipal, au milieu d'autres publicités, n'a pas été repéré par certains habitants.* »

10. ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR L'ECOLE PUBLIQUE

Demande de la directrice de l'école publique, pour l'achat d'ordinateurs pour les classes primaires. Considérant le budget 2008, le conseil décide de demander plus de renseignements (besoins, coût, etc...).

11. TRANSPORTS DES ENFANTS DU CLSH

En vue d'une sortie du centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint, des devis pour le transport des enfants ont été demandés. Le conseil opte pour le moins cher : 292 €

A l'avenir : voir en commission pour demander la participation éventuelle des familles au transport.

12. DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Centre aéré de Clessé pour l'été 2008 : 17 enfants représentant 93 journées. Le conseil accepte de verser la somme de 2,55 € par jour et par enfant.
- Association « Renée Bobineau » affiliée à l'association « France Alzheimer » : demande pour la gratuité de la salle pour l'organisation d'un loto à la salle des fêtes de Chiché. Le conseil décide de refuser à l'unanimité.
- Association BIALA – PODLASKA (Pologne) : cotisation annuelle en notre qualité d'adhérent : 80 €. Accord du conseil.

13. QUESTIONS DIVERSES

- Remise des prix des maisons fleuries : proposition le vendredi 28 novembre à 18 h 30 à la mairie.
 - Vœux du maire : le 9 janvier à 18 h 30.
 - Réunion avec la poste : seulement 12 élus présents sur tout le Nord Deux-Sèvres. Un état des lieux a été réalisé. La situation du bureau de Chiché n'a pas été abordée.
 - Mr GROLLEAU a participé à une réunion du Syndicat du Thouaret à St Varent : les travaux sur les rives du Thouaret devraient commencer bientôt.
 - Demande d'un habitant pour pose d'un panneau « attention chevaux » : refusée par le conseil mais le riverain peut l'acheter et l'installer avec l'accord de la commune.
 - Mr BOUSSARD demande la possibilité d'avoir un compte rendu des réunions de commissions avant la réunion du conseil.
 - Mr GROLLEAU propose l'idée de moderniser notre logo.
-